



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

CGT FAPT

Montreuil le, 13/03/2017

POUR LA RECONQUÊTE DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES PUBLICS

La CGT appelle l'ensemble des salariés de l'industrie, des services publics et des services à se mobiliser tous ensemble le 21 Mars sur l'ensemble du territoire.

- ➔ La réponse aux revendications
- ➔ La reconquête des services publics et de l'industrie sur l'ensemble du territoire.

Le 22 Février la CGT organisait les assises nationales de l'industrie qui a réuni 1 200 syndiqués, salariés de l'industrie et des services publics.

Les nombreux témoignages ont montré que le fatalisme n'était pas de mise. Les luttes sont nombreuses depuis de long mois empêchent fermetures d'usines et de services publics.

Toute l'année 2016 et ce début 2017 sont traversés par des luttes, dont de nombreuses gagnantes qui ont permis dans les secteurs des activités postales et de télécommunications de gagner le maintien des bureaux de Poste, de tournées de facteurs, de faire entendre les revendications des salariés..... Des luttes ont également eu lieu pour le maintien des accueils physiques chez les opérateurs de Télécom.

L'appropriation publique et démocratique des activités postales et de télécommunications porte en fait une autre organisation de la société, une autre répartition des richesses créées par le travail, afin de satisfaire les besoins.

Les convergences et solidarités entre les salariés de l'industrie et ceux du secteur des activités postales et de télécom existent :

- Qu'il s'agisse des équipements utiles aux salariés dans l'accomplissement de leur travail, ainsi par exemple, La Poste est l'entreprise 1^{ère} utilisatrice de véhicule.
- Qu'il s'agisse des moyens de communication utiles à leur vie de tous les jours. Aujourd'hui on ne se connecte plus, on est connecté !!!
- La CGT revendique aussi les investissements et les moyens humains nécessaires pour le déploiement du très haut débit fibre optique et 4 G sur tout le territoire, et demain la 5G.

Toutes ces batailles vont dans le même sens que celles des cheminots, des électriciens, des salariés de la santé, de l'industrie, de pôle emploi.... qui toutes et tous défendent leur travail et une idée du service public de proximité qui réponde aux besoins des populations.

Porter une politique de progrès social, de développement industriel, des services publics et des services, c'est la clé pour pouvoir construire un avenir sécurisé aux salariés, aux retraités, aux jeunes.

L'implantation industrielle dans un territoire est facilitée par le contexte de services existants tels :

- L'accès à l'énergie,
- à la communication,
- la santé,
- l'éducation,
- les transports

Et inversement, l'industrie structure le territoire en appelant les services publics ; sa disparition conduit presque toujours à celle des services publics et à la désertification des lieux.

La CGT porte des propositions :

- Mener une politique industrielle ambitieuse implique aussi de développer les droits d'intervention des salariés dans l'ensemble des secteurs de l'économie et pas seulement dans l'industrie. Les salariés doivent bénéficier d'une représentation collective effective, quelle que soit la taille de l'entreprise. Les comités d'entreprise doivent avoir un droit de veto sur les plans de suppression d'emplois ;
- Transformation des contrats précaires (CDD, intérimaires,...) en CDI pérennes dans l'entreprise ;
- Augmentation des salaires et reconnaissance des qualifications et des diplômes ;
- Réduction du temps de travail à 32 heures ;
- Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Relance de l'emploi par un plan d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de création d'emplois de qualité, de développement des services publics ;
- Réglementation de la sous-traitance et institution d'une responsabilité sociale et stratégique des donneurs d'ordre à l'égard de leurs sous-traitants ;
- Contrôle et conditionnement des aides publiques aux entreprises, notamment à l'emploi et à l'investissement productif

Salariés de l'industrie et des services publics ont compris que leur avenir était intimement lié. Pas d'industrie sans services publics, pas de services publics pérennes sans développement d'unités de production sur le territoire.

C'est tout le sens de l'appel de la CGT à proposer aux salariés dans les territoires de décider collectivement de se mobiliser à partir de leur vécu et de leurs revendications, et de rejoindre dans l'action les autres salariés du pays.

L'intervention des salariés à travers la mobilisation est indispensable.

Réaffirmons ensemble que, non seulement, le travail n'est pas un coût mais qu'il est le seul créateur de richesses, en opposition au « coût du capital » ruinant notre société aux profits des banques et quelques actionnaires, bien supérieurs au salaire mensuel net moyen ! Est-il normal de continuer à verser des dividendes quand l'entreprise licencie, bloque les salaires ? Tant qu'il y a versement de dividendes ... pas d'aides publiques !!! La CGT porte la proposition de doubler en 10 ans, les capacités de production et l'emploi industriel en France.

Tous ensemble le 21 Mars
POUR LA RECONQUETE INDUSTRIELLE ET LA
RECONQUETE D'UN GRAND SERVICE PUBLIC DE LA
COMMUNICATION